

3 MARCHÉS NOCTURNES CET ÉTÉ : APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX

Après le succès des machés nocturnes notamment initiés en 2025, la Communauté de communes et la Ville de Millau organisent 3 nouveaux marchés estivaux les mercredis 29 juillet, 5 et 12 août 2026, sur la place Foch et la rue Clausel de Coussergues, de 19h à 23h. Les commerçants et artisans locaux peuvent réserver leur espace d'ici le 30 juin 2026.

Publié le 08 juin 2026

Pour cette seconde édition des marchés artisanaux d'été, la place Foch et la rue Clausel de Coussergues seront mises à disposition des commerçants et artisans locaux. Cet espace sera ouvert au public de 19h à 23h, (installation à partir de 16h).

- Un tarif exceptionnel sera proposé en raison du caractère éphémère du marché, fixé à 1.70€ par jour et par mètre linéaire.
- L'accès à l'électricité (facultatif) est fixé à 1,70 € supplémentaire par jour.
- A noter que les tables et parasols ne seront pas fournis.

INSCRIPTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour s'inscrire, les commmerçants et artisans locaux doivent :

- Remplir le formulaire mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en ligne ici après le courrier
- Déposer le formulaire ainsi que les pièces justificatives indiquées, auprès du service des Droits de Place de la Ville de Millau (Hôtel de Ville - 17 avenue de la République)

Inscription avant le 30 juin 2026.

*Votre inscription devra être accompagnée d'un chèque de caution de 68€.

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/3-marches-nocturnes-cet-ete-appel-a-candidatures-pour-les-commercants-et-artisans-locaux-3910?